



# Bureau National FOPM

## RENCONTRE PLACE BEAUVAU POUR LE RÉGIME INDEMNITAIRE DES POLICIERS MUNICIPAUX

Ce jour, le 05-03-2024, au ministère de l'Intérieur, FO était représenté par Laurent Mateu et Ludovic Durand face à la Ministre Déléguée Dominique Faure et les représentants de l'AMF et de France Urbaine. Cette rencontre tripartite, souhaitée et sollicitée par FOPM, clôture le premier volet de négociations plus larges portées par la Ministre Déléguée. Jusqu'à la dernière minute, FOPM a négocié âprement au maximum de ce que pouvaient concéder nos employeurs. C'est la plus forte augmentation du régime indemnitaire obtenue depuis 1974.

Devant tous les participants, FOPM a revendiqué le retrait du Rifseep, ce que personne n'a contesté. Les quatre amendements de FOPM ont été acceptés :

- 30% pour les catégories C avec une prime de fonction de 5000 euros.
- Catégorie B : 32% avec une prime de fonction de 7000 euros.
- Catégorie A : 33% et la prime 9500 Euros.
- L'assurance que les négociations sur les retraites seront ouvertes très rapidement.
- Une Charte revendiquée par la FOPM sera co-rédigée stipulant qu'il est hors de question qu'un policier perde le moindre centime mensuellement par rapport à la prime de fonction qui remplace l'IAT. Mais également dans cette Charte, l'Association des Maires de France (AMF) et France Urbaine s'engagent à fortement inciter les employeurs à verser cette prime.

Les employeurs ont martelé qu'ils ne céderont jamais sur la libre administration des collectivités. La Charte devrait être rédigée avant le 27 mars. Ce décret et cette charte seront votés le 27 mars au conseil supérieur de la fonction publique, là aussi FOPM restera impliqué et vigilant jusqu'au vote de ce décret. Si cette Charte est conforme à ce qui est annoncé, FOPM signera l'évolution du régime indemnitaire des policiers municipaux. Même si on peut toujours revendiquer plus, ces propositions sont des avancées significatives et nous jugerons sur l'ensemble des volets.

Le prochain volet porté par la Ministre Faure concerne le régime de retraite des Polices Municipales, c'est la mère des batailles pour FOPM. Chaque semaine où ce volet est repoussé, ce sont des collègues qui partent avec des retraites indignes de leur engagement. Dès aujourd'hui, c'est l'ensemble du bureau national qui se met au travail pour porter vos revendications. Et comme d'habitude, nous conserverons la même méthode, nous ne vendrons pas de faux espoirs, nous ne nous livrerons pas au populisme, nous allons travailler, négocier et conquérir. Nous communiquerons, nous expliquerons pas à pas l'avancée des négociations et nous ferons remonter vos demandes sans filtre. Ce volet est complexe, les négociations seront dures, il faut vous y préparer et ne pas vous laisser disperser. Anticiper, c'est prévoir, il faut se préparer à revendiquer fermement et en nombre. Pour nous, le travail commence aujourd'hui. **Le Bureau National**

Fait à Paris, le 05 Mars 2024

